



Commune les Bouchoux

Conseil Municipal du 30 juin 2021

Présents : Jérôme GRENARD, Florence HENRIOT-COLIN, Isabelle HEURTIER, , Michaël PONCET

Excusée : Benoît COLLIN avec pouvoir à Jérôme GRENARD
Jean-Marc HENROTTE avec pouvoir à Jérôme GRENARD
Sylvain DIONNET avec pouvoir à Isabelle HEURTIER
Karine JEANTET-PROST avec pouvoir à Isabelle HEURTIER
Anne MICHAMBLÉ avec pouvoir à Florence HENRIOT-COLIN
Philippe HERNANDEZ

Secrétaire de séance : Isabelle HEURTIER

Au vu de la situation en état d'urgence de l'Etat, le quorum nécessaire pour la commune des Bouchoux est de 4 conseillers et chacun peut avoir 2 pouvoirs.

Ouverture de la séance à 19h40

1. PLUi : prise de compétences par la communauté de communes

Le maire explique pourquoi il a dû convoquer ce conseil en urgence : en effet, il avait prévu de mettre ce point à l'ordre du jour du conseil du 9 juillet pensant que la date limite était le 31 juillet. Il s'en excuse auprès des conseillers. Il ajoute qu'il souhaite vivement qu'il y ait une délibération de la commune, ce qui n'est pas obligatoire : ne pas en prendre transférerait automatiquement la compétence PLUi à la communauté de communes.

Il présente ensuite les grandes lignes du transfert de la compétence PLUi par le conseil communautaire de la CCHJSC et rappelle que le PLU doit être en conformité avec le SCOT, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Il informe que, pour le travail de rédaction du PLUi, un comité de pilotage composé de deux élus de chaque commune ainsi que des groupes de travail thématiques et des groupes par secteur seront mis en place.

Après délibération, le conseil accepte le transfert de la compétence PLU à Communauté de Communes Haut-Jura Saint Claude par 4 voix pour dont 2 pouvoirs, 2 voix contre (A.Michamblé et S.Dionnet) et 3 abstentions (F.Henriot-Colin, M.Poncet et B. Collin)

La séance est levée à 20h15

Prochain conseil le 9 juillet 2021 à 19h00

Isabelle HEURTIER